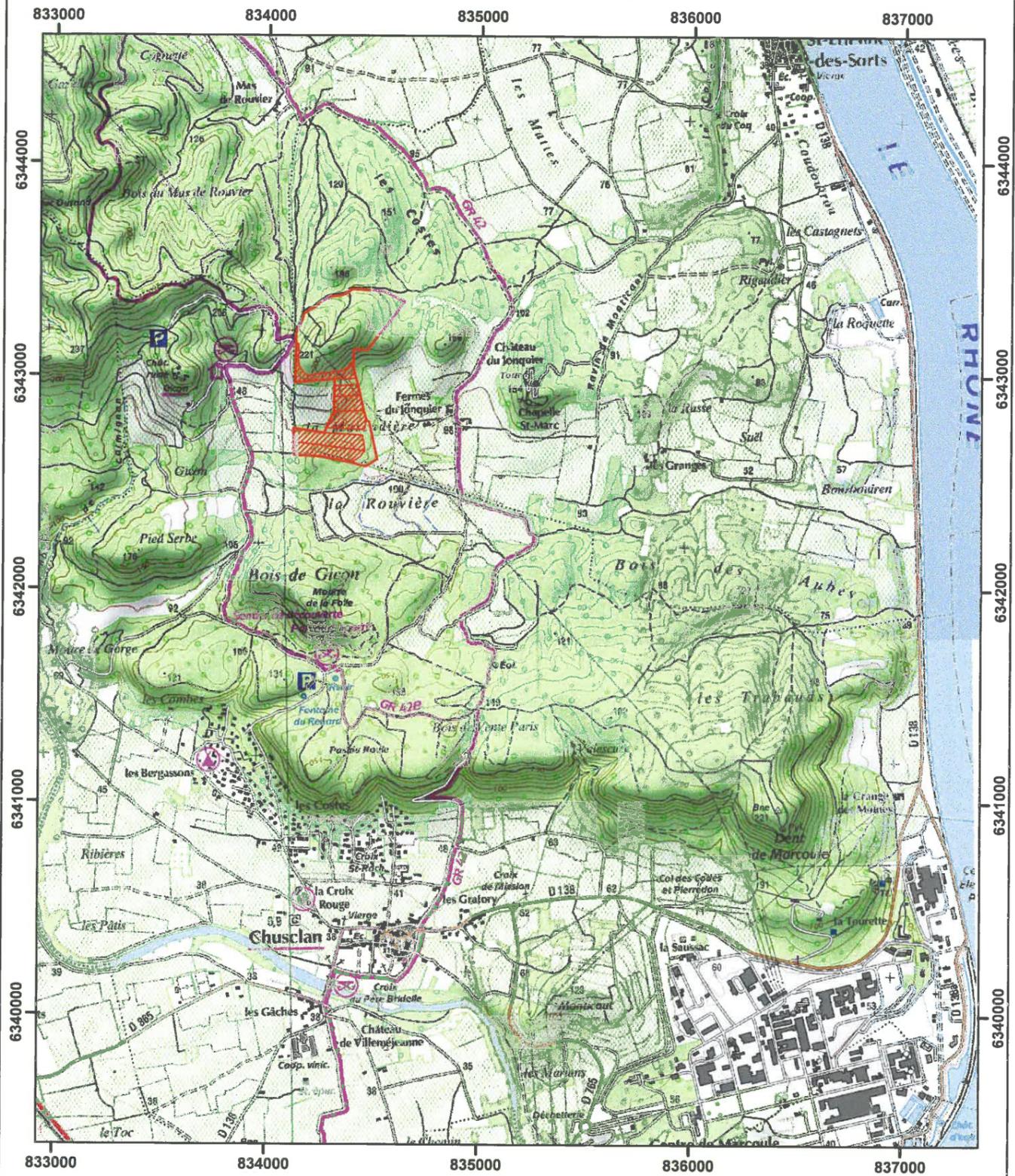
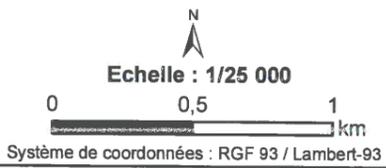


**Demande d'examen au cas par cas
préalable à la réalisation d'une étude d'impact
- Plan de situation -**



Projet de M. Jacques BERAUD

-  Limites de la parcelle cadastrale
-  Surface à défricher



Novembre 2014

Sources : Scan 25 IGN ; Cadastre



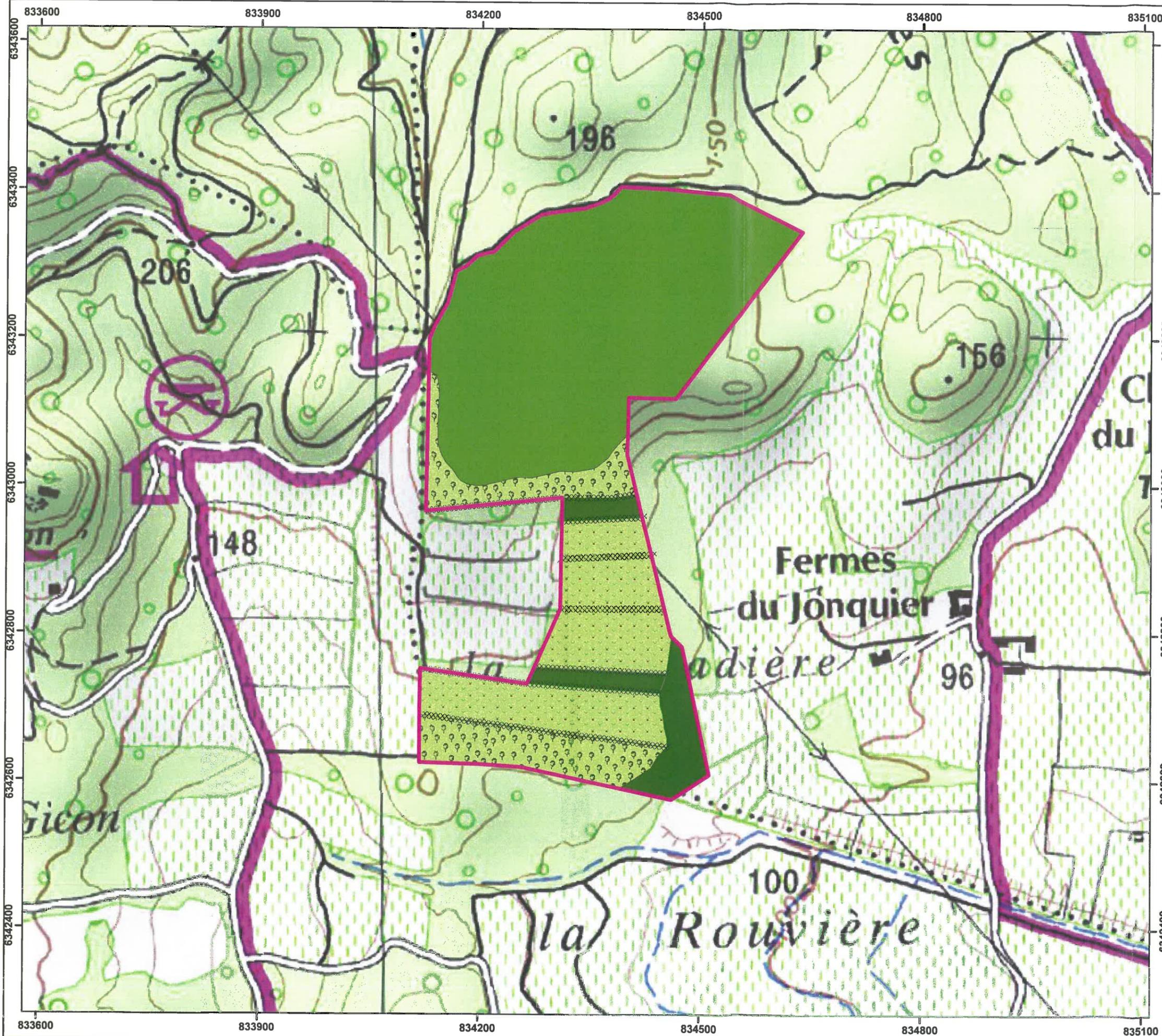
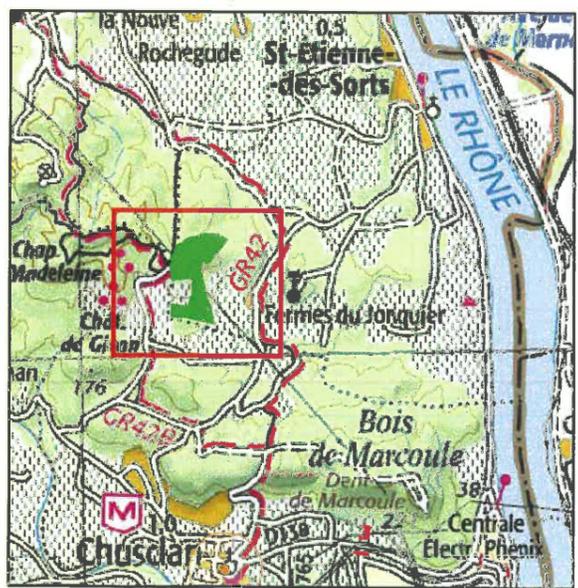
**Demande d'examen au cas par cas
préalable à la réalisation
d'une étude d'impact -
Carte d'aménagement
de la parcelle cadastrale**

Projet de M. Jacques BERAUD

-  Limites de la parcelle cadastrale
- Surfaces boisées**
 -  Zone forestière de protection (12,5543 ha)
 -  Corridors écologiques boisés (2 ha)
- Surfaces mises en culture**
 -  Arboriculture (Chêne truffier, Amandier, Grenadier) (3 ha)
 -  Culture de la vigne (5 ha)
 -  Bandes végétalisées



Echelle : 1/5 000





**Demande d'examen au cas par cas
préalable à la réalisation
d'une étude d'impact**

**Intégration paysagère et
environnementale du projet**

Projet de M. Jacques BERAUD

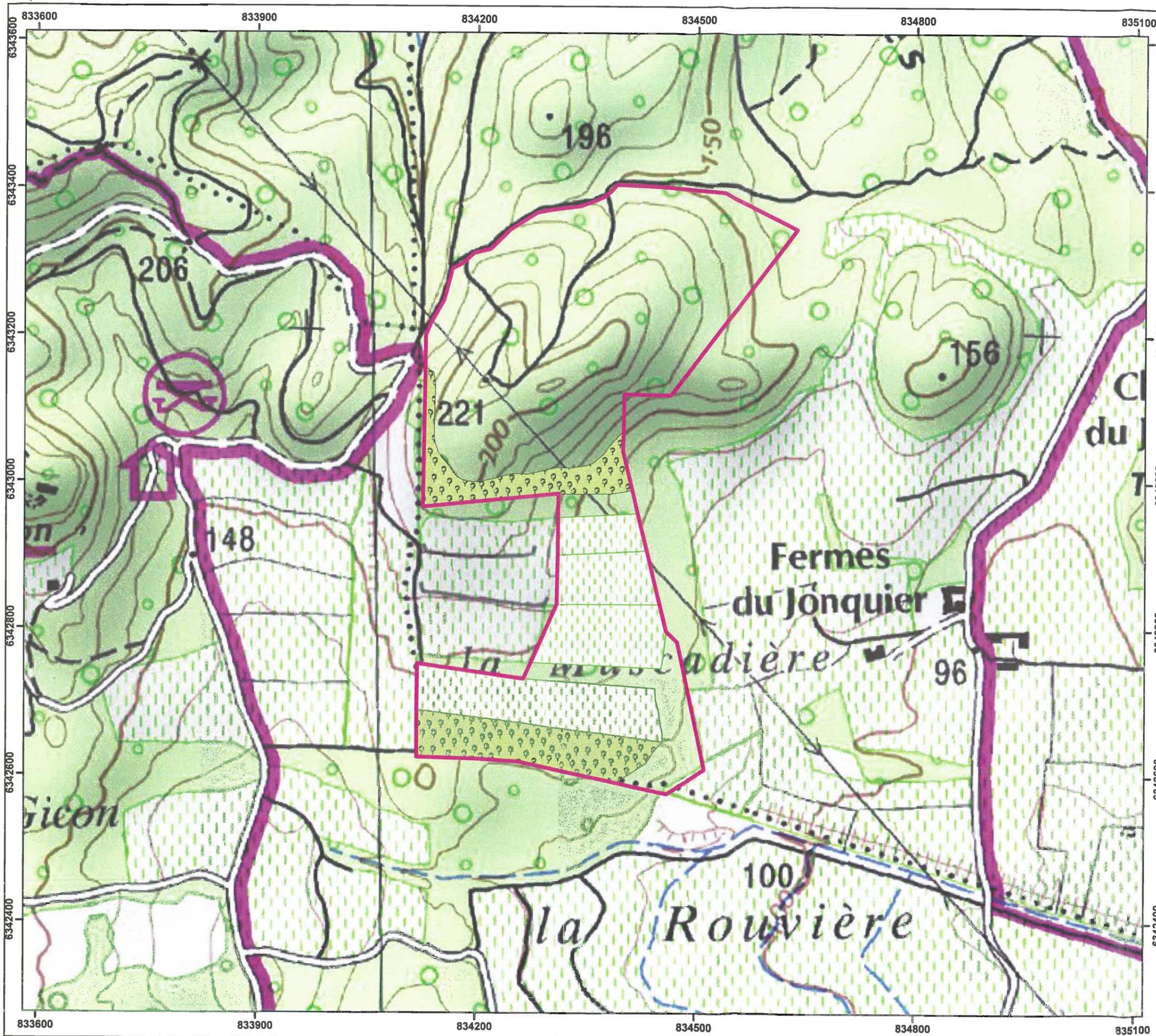
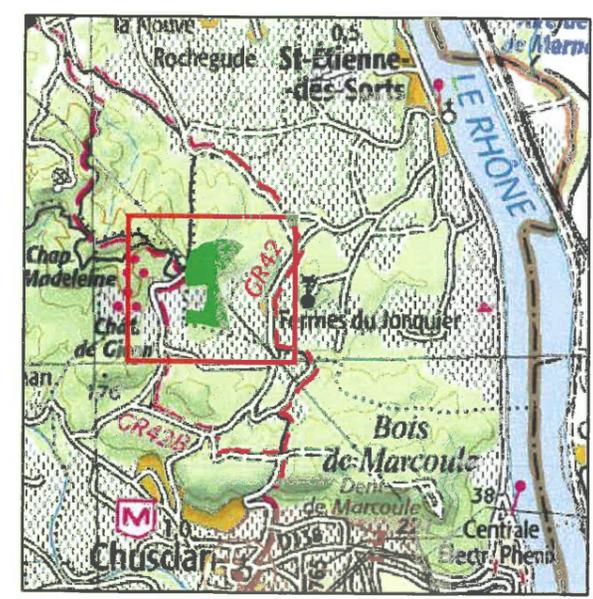
-  Limite de la parcelle cadastrale
-  Arboriculture
-  Culture



Echelle : 1/5 000

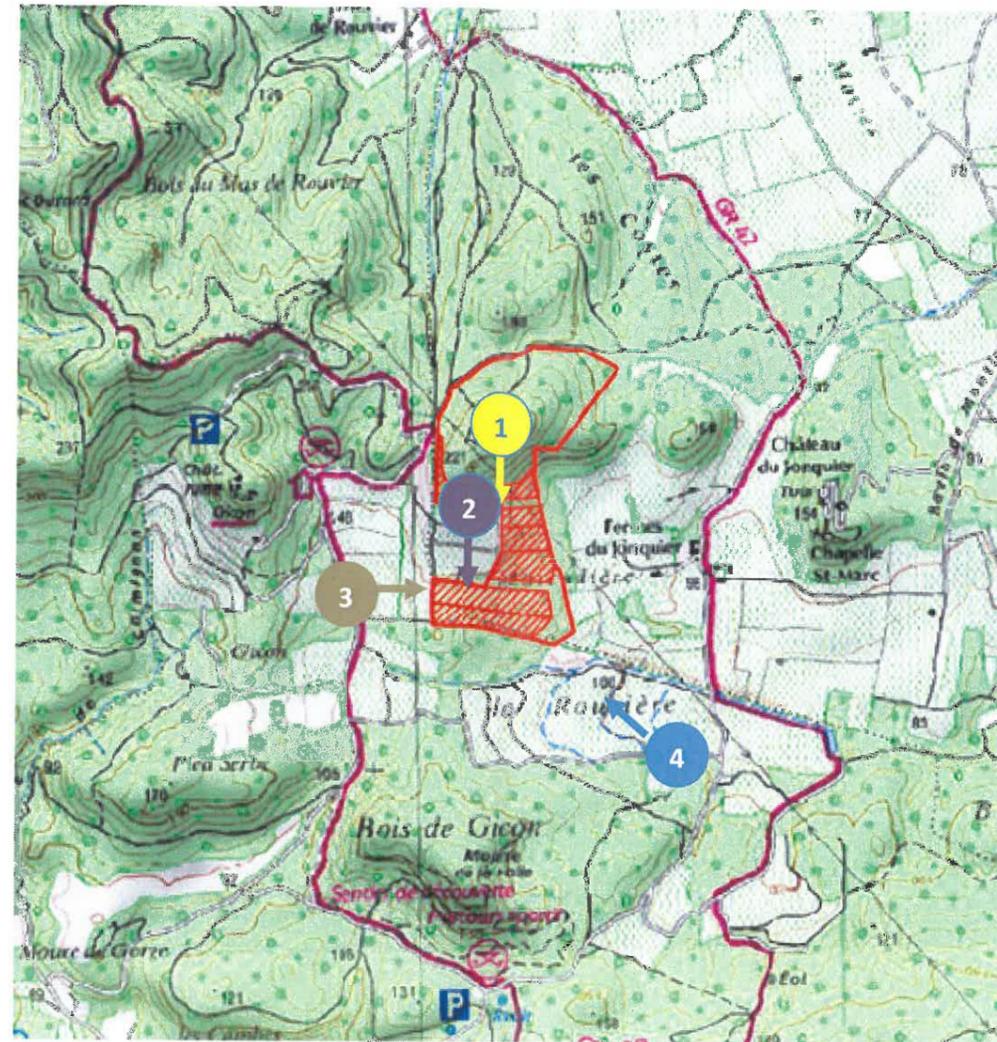


Système de coordonnées : RGF 93 / Lambert-93





1
Vue depuis le sommet : au premier plan, la zone forestière préservée et au second plan (en contrebas) la partie à défricher.



2
Vue haute : à gauche, la future zone de vignoble, au second plan un corridor boisé « masquant » les futures parcelles de vigne et arboriculture.



3
Vue Ouest : en arrière plan, à droite la partie sud du défrichage (futures vignes et futures zones arboricoles) et au front la partie centrale à défricher (futurs vignobles), entre les deux, un corridor boisé sera maintenu.



4
Vue lointaine : au premier plan, la « Rouvière » et au second plan les corridors forestiers maintenus puis les zones à défricher, et en arrière plan (1^{er} sommet) la zone forestière préservée.



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Photographies de la zone prises le 20/11/2014

Projet de M. Jacques BERAUD